



La lettre d'Afrique centrale

Cameroun – Centrafrique – Congo – Gabon – Guinée Équatoriale – République
Démocratique du Congo – São Tomé et Príncipe – Tchad

© DG Trésor

N° 12 – novembre 2018

SOMMAIRE

REGION	2
Le retour à la croissance reste timide en zone CEMAC malgré la remontée des cours des matières premières	2
L'impact de la remontée des cours du pétrole et du GNL sur la croissance du PIB de la zone CEMAC est modéré, mais perceptible	3
La dynamique des IDE français en Afrique centrale	4
CAMEROUN	6
Dette ou infrastructures : faut-il choisir ?	6
Les cultures pérennes face à une conjoncture économique défavorable et un contexte sécuritaire préoccupant	9
CENTRAFRIQUE	11
La croissance enregistre une légère accélération en 2018 mais le potentiel de l'économie centrafricaine reste bridé par la persistance de l'insécurité	11
CONGO	13
La politique d'investissement public congolaise depuis la fin des années 2000	13
GABON	14
La politique d'investissement public au Gabon	14
RDC	16
Les intérêts économiques, les financements et les créances chinoises en RD Congo	16
SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE	18
Le secteur du numérique à São Tomé-et-Príncipe	18
TCHAD	21
Des performances d'investissements publics à améliorer pour de meilleures infrastructures	21
FOCUS STATISTIQUE	24

EDITO

Transport, énergie, communication, les pays de la région doivent investir. Les projets ambitieux n'ont pas manqué au fil des années. Et pour autant le bilan qu'on peut faire aujourd'hui a quelque chose de décourageant. Les besoins essentiels ne sont pas satisfaits et les pays de la région sont restés à la queue des classements correspondants. Dans le même temps, à l'exception de la RDC, qui a certes d'autres problèmes, ils ont accumulé des niveaux d'endettement trop élevés. Il y a donc aujourd'hui un double enjeu : stabiliser la situation macroéconomique ; trouver les méthodes efficaces pour réaliser les investissements nécessaires.

Sur le premier point, le message qui vient des capitales des pays de la CEMAC est clair. Une partie du chemin a été faite, mais la charge de la dette augmente encore et les réserves de change ne sont pas au niveau minimal. Pour retrouver une situation financière soutenable les efforts doivent être poursuivis, collectifs et partagés. Les chefs d'État de la CEMAC l'ont dit à N'Djamena le 25 octobre et la BEAC a relevé son taux d'intérêt. La RDC a également pris des mesures d'ajustement. Le taux de change est stabilisé, au moins provisoirement, et l'inflation, toujours très élevée, a néanmoins baissé par rapport à l'année précédente.

La croissance (1,7 % attendus pour 2018 pour les pays de la CEMAC) est encore trop faible. Mais le rythme des grands projets n'est pas celui de la conjoncture. La corniche à Brazzaville, le port de Kribi, auront un impact durable. Les décisions concernant la centrale hydraulique de Nachtigal ont tardé, mais elles sont maintenant prises et la construction pourrait commencer rapidement. Ce sera – espérons-le en tout cas – une bonne illustration d'une coopération réussie entre tous les acteurs et du potentiel des partenariats public-privé.

En d'autres termes la priorité est encore à retrouver un sentier de croissance soutenable – le travail sur ce terrain n'est pas achevé. Mais on peut commencer à entrevoir les scénarios d'après-crise qui permettraient d'avancer sur les dossiers les plus structurants.

Pierre GRANDJOUAN
Chef du Service économique régional pour
l'Afrique centrale



REGION

Le retour à la croissance reste timide en zone CEMAC malgré la remontée des cours des matières premières

Selon les prévisions de la BEAC, le taux de croissance du PIB en zone CEMAC devrait se relever à 1,7 % en 2018 après deux années de stagnation (+0,2 % en 2017 et -0,1 % en 2016) en raison de forte la baisse des cours des matières premières exportées par les pays de la zone.

Cette performance serait imputable à la poursuite des programmes économiques et financiers avec le FMI pour les quatre pays ayant conclu un accord (Cameroun, Gabon, Tchad, RCA) ainsi qu'à la remontée des cours de certaines matières premières (pétrole, aluminium, cacao, coton, cuivre). La contribution de l'investissement privé devrait progresser sensiblement, +4 % pour le secteur pétrolier (-3,8 % en 2017), +2,6 % pour les investissements privés non pétrolier (même contribution que l'an passé). Les investissements publics (-1,3 %) et la demande extérieure (-4,7 %) auraient une contribution négative, du fait de l'effort de contrôle des équilibres budgétaires et de l'augmentation des importations liée à la reprise des investissements.

L'analyse de la croissance du PIB de la CEMAC suivant l'offre globale révèle que les secteurs primaire et tertiaire sont les principaux moteurs de l'activité économique, avec une contribution respective de 1,3 point et de 1,1 point. La branche des industries extractives soutiendrait la contribution du secteur primaire avec le relèvement de la production pétrolière (+6,2 % à 44,6 M de tonnes) essentiellement attribuable à la hausse de la production du Congo (+19,5 % à 15,9 M de tonnes), premier producteur de la zone avec plus d'un tiers du total. Au Cameroun, l'entrée en production au mois de mars de l'usine flottante de gaz naturel liquéfié au large de Kribi devrait également soutenir le secteur extractif. L'apport de la branche « agriculture, élevage, chasse et pêche » est faible (+0,2 point de contribution), en dépit des multiples programmes publics de soutien à cette branche initiés dans la plupart des pays de la sous-région afin d'accompagner la diversification économique. Le secteur secondaire reste très affecté par la crise. La mauvaise performance de ce secteur en 2018 (-0,2 point de contribution) serait atténuée par la vigueur de sa branche « industries manufacturières », elle-même soutenue par la résilience des industries brassicoles dans pratiquement tous les pays de la sous-région et par les activités des cimenteries au Cameroun, au Congo et au Gabon, où la montée en puissance de l'industrie du ferromanganèse et du silico-manganèse renforcerait également cette tendance. La branche des BTP continue de pâtir de la baisse des investissements publics concentrés ces dernières années dans les infrastructures. Le secteur tertiaire est porté par les services marchands (+1 point de contribution), et notamment les activités commerciales et de télécommunications dans la plupart des pays.

A fin juin 2018, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est situé à +1,4 % contre 0,6 % un an plus tôt. Cette hausse du niveau général des prix serait attribuable à la reprise des activités pétrolières et aux effets des nouvelles taxes instaurées dans la plupart des pays pour accroître les recettes publiques.

S'agissant des finances publiques, la BEAC prévoit en 2018 des recettes budgétaires globalement en hausse et des dépenses maîtrisées, ce qui permettrait de dégager un léger excédent budgétaire en zone CEMAC (+0,5 % du PIB en 2018, dons compris, contre -3,1 % en 2017). Seul le Cameroun enregistrerait un déficit budgétaire à -1,9 % du PIB contre -4,9 % en 2017.

Les recettes budgétaires connaîtraient une progression de 5,1 % imputable à la hausse des recettes pétrolières et gazières (+12,5 %), en relation avec la remontée des cours du pétrole brut, la hausse de la production des hydrocarbures et l'appréciation du dollar par rapport à l'euro. Les recettes non pétrolières croîtraient faiblement de 0,2 % en lien avec l'introduction de nouvelles taxes pour l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les dépenses budgétaires baisseraient de 0,4 % en raison des mesures d'ajustement prise dans le cadre des



programmes économiques et financiers avec le FMI. Ainsi, les dépenses courantes reculeraient de 0,1 % et les dépenses en capital de 1,1 %. En dépit des efforts menés pour maîtriser la dépense publique, les États font face à l'augmentation du service de la dette, à l'accumulation des arriérés intérieurs et, dans le cas du Cameroun et du Tchad, aux dépenses militaires qui ne sont pas toujours retracées dans le budget de l'État. Le Cameroun réalise des dépenses supplémentaires en infrastructures pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) en 2019.

L'impact de la remontée des cours du pétrole et du GNL sur la croissance du PIB de la zone CEMAC est modéré, mais perceptible

La remontée des cours de pétrole brut et de gaz a entraîné une reprise des investissements privés dans ce secteur qui contribuerait à hauteur de 4 point à la croissance du PIB en 2018 selon la BEAC. La production pétrolière en zone CEMAC se situerait en 2018 à 44,6 M de tonnes en hausse de +6,2 % par rapport au niveau atteint en 2017. En 2017, le Congo est le premier producteur de la zone avec une production qui représente 35,6 % du total, viennent ensuite le Gabon (24 %), la Guinée Equatoriale (18,4 %), le Tchad (13,9 %) et le Cameroun (8,1 %).

Au Congo, la production de pétrole brut augmenterait de 19,5 % en 2018. Sur les trois premiers mois de l'année, la production et les exportations pétrolières ont augmenté de respectivement 53,2 % et 75,4 % en glissement annuel. Cette forte hausse de la production pétrolière résulte principalement des performances des champs Moho-Nord et Néné ainsi que de l'amélioration de la rentabilité économique des investissements dans les anciens champs suite à la remontée des cours du brut. La production du champ pétrolier Moho-Nord devrait atteindre 100 000 barils/jour.

La production de gaz a marqué un repli important en 2017 (-20,5 %) mais les perspectives pour 2018 sont positives. Elle s'est en effet fortement redressée au quatrième trimestre 2017 (+77,2 %) et au premier trimestre 2018 (+71,7 %), grâce à la montée en régime des champs Moho-Nord et Moho-Bilondo.

Au Gabon, la production de pétrole brut augmenterait de 1,9 % en 2018. L'investissement privé dans le secteur pétrolier resterait faible en 2018, avec une contribution négative à la croissance du PIB, la stratégie des opérateurs étant axée sur l'optimisation des vieux champs.

En Guinée équatoriale, la production de pétrole brut baisserait de 5,7 % et celle de gaz de 14,2 %. La production pétrolière décline depuis 2013, une tendance qui devrait se poursuivre les principaux champs étant matures. L'adhésion de la Guinée équatoriale à l'OPEP en mai 2017 devrait renforcer cette tendance à la baisse de la production. Les réserves de pétrole prouvées se chiffrent à 1,2 milliard de barils soit environ dix années de production au rythme actuel.

Huit nouveaux contrats d'exploration d'hydrocarbures ont été signés en 2017, dont quatre on-shore (Rio Muni, sur la partie continentale) et le gouvernement annonce des investissements à hauteur de 1,6 Md USD en 2019. Ces investissements viseraient entre autres à relancer la construction du second train de liquéfaction alimenté uniquement à partir des ressources équato-guinéennes, et d'un complexe pétrochimique également autoalimenté. Ces deux projets avaient été interrompus en raison de la baisse des cours de pétrole brut.

Au Tchad, la production de pétrole brut augmenterait de 6,9 % en 2018. Des investissements dans ce secteur seraient en cours de mise en œuvre, avec la construction du champ pétrolier et gazier de Sédigui. Cependant, au premier trimestre 2018, la production pétrolière diminuait de 7,7 %. Ce recul est expliqué par le vieillissement des champs pétrolifères, notamment ceux du bassin de Doba et des pannes de turbines d'exploration. Pour relancer la production pétrolière, le gouvernement a signé le 19 janvier 2018 un accord avec le consortium Esso qui opère sur le bassin de Doba. Cet accord prévoit la prorogation du permis d'exploitation du consortium jusqu'en 2050 pour lui permettre de développer une nouvelle technologie d'extraction.

Par ailleurs, les quantités de pétrole brut vendues devraient augmenter grâce à l'augmentation des cours, mais aussi grâce à l'accord signé le 21 février 2018 entre l'État tchadien et la société de négoce suisse Glencore, pour le



rééchelonnement de sa dette commerciale de 1,36 Md USD. Cet accord prévoit entre autres une période de grâce de deux ans et une réduction du taux d'intérêt de 7,5 % à 2 %.

Au Cameroun, la production de pétrole brut baisserait de 7,7 % et les quantités vendues de plus de moitié. En revanche, l'entrée en production au mois de mars 2018 de l'usine flottante de gaz naturel liquéfié au large de Kribi permettra une progression significative des exportations de GNL. Un projet similaire à Limbé serait à l'étude.

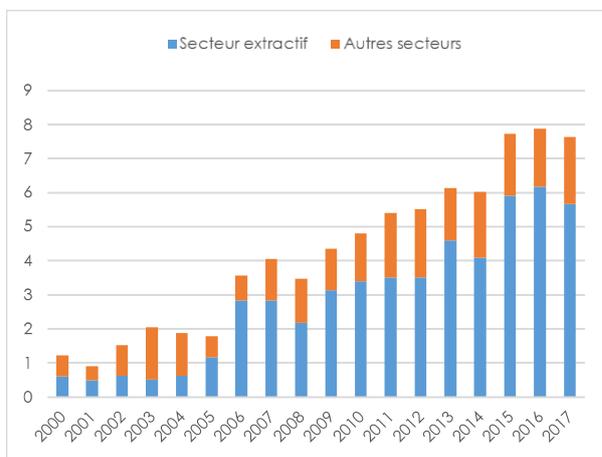
La dynamique des IDE français en Afrique centrale

Les IDE français en Afrique centrale sont fortement concentrés dans le secteur pétrolier

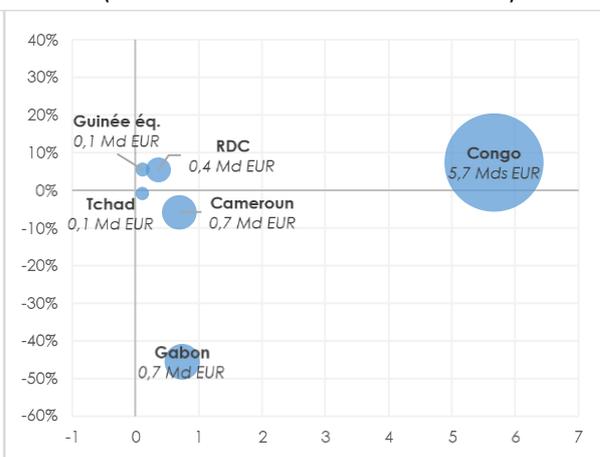
Depuis le début des années 2000, le stock des investissements directs à l'étranger (IDE) français en Afrique centrale a évolué au gré de la dynamique du secteur pétrolier. D'un montant de 1,2 Md EUR en 2000, ce stock a été multiplié par six pour atteindre plus de 7,6 Mds EUR en 2017. Il a toutefois enregistré une baisse de 3,1 % sur un an en 2017. Il se concentre aujourd'hui à près de 75 % dans le secteur extractif (cf. graphique 1), principalement dans le pétrole et plus marginalement dans le secteur minier.

Le Congo représente de loin le premier pays d'accueil des IDE français en Afrique centrale (cf. graphique 2). Le stock d'IDE français y est passé de 1 Md EUR en 2005 à 2,5 Mds EUR en 2010 et 5,7 Mds EUR en 2017. Cette progression (+130,2 %) a été portée par la mise en œuvre d'un important projet par le groupe Total sur le champ pétrolier offshore de Moho-Nord, dont la production a débuté en 2017. Le secteur pétrolier congolais concentrait ainsi à lui seul 70,6 % des IDE français de la zone en 2017.

Graphique 1. Évolution du stock d'IDE français en Afrique centrale (Mds EUR)



Graphique 2. Évolution du stock d'IDE français en Afrique centrale, par pays (Mds EUR et croissance en 2017)



Source : Banque de France

Le Gabon suit pour sa part une tendance diamétralement opposée. Le pays représentait le principal destinataire des IDE français dans la zone jusqu'en 2007 grâce aux importants investissements des groupes pétroliers (Total et Perenco en particulier) mais la baisse de la production pétrolière, l'absence de résultats d'exploration probants depuis le début des années 2010 et une fiscalité jugée non compétitive ont conduit le groupe Total à réduire progressivement les activités de sa filiale gabonaise. En 2016, il a notamment cédé ses droits sur le gisement de Mboumba à l'État gabonais trois ans avant la fin de son contrat. Un an plus tard, il revendait au franco-britannique Perenco une partie de ses actifs dans des champs arrivés à maturité. Dans le secteur pétrolier, le stock d'IDE français ne s'élevait plus qu'à 162,3 M EUR en 2017 (-80,5 % sur un an) et au total, les investissements français



au Gabon ont été quasiment divisés par deux sur un an en 2017 (-45,5 %) pour s'établir à 736 M EUR, contre 1,8 Md EUR en 2013.

Dans les autres pays, les IDE français dans le secteur extractif sont marginaux ou inexistant, à l'exception de la RDC où les entreprises françaises ont investi à partir de 2015 dans le secteur minier pour un montant valorisé à 91,7 M EUR en 2017.

Les entreprises françaises consolident leurs positions dans la distribution, les activités financières et les TIC mais reculent dans les autres secteurs

Hors secteur extractif, les IDE français en Afrique centrale se concentrent majoritairement dans les secteurs du commerce (461,0 M EUR en 2017 soit 6,0 % du total), de la banque et des assurances (422,3 M EUR soit 5,5 % du total) et de l'information et de la communication (259,7 M EUR soit 3,4 % du total) (cf. tableau 1).

Les positions des entreprises françaises se sont nettement améliorées en 2017 (+15,3 %) mais plafonnent depuis le début des années 2010, oscillant entre 1,5 Md EUR et 2 Mds EUR sans jamais parvenir à dépasser ce seuil de manière significative. Sur cette période, le stock d'IDE français a surtout varié en fonction de l'évolution de l'activité des banques (Société générale, BPCE) et des compagnies d'assurance (AXA, Gras Savoye). Le secteur avait été marqué en 2011 par la vente par le Crédit Agricole de ses parts (51 %) dans la banque SCB Cameroun au profit du groupe marocain Attijariwafa bank. Le groupe BPCE a également annoncé début 2018 son intention de se séparer de la BICEC, sa filiale camerounaise.

Pour autant, les IDE dans le secteur du commerce ont renoué avec la croissance en 2017 (+8,9 %) après quatre années de baisse quasi-continue. On peut s'attendre à une poursuite de cette tendance à moyen terme compte tenu de l'offensive lancée par les groupes français sur le continent, et notamment du partenariat signé en 2013 entre les groupes CFAO et Carrefour dont le plan de développement ambitionne de positionner la co-entreprise dans huit pays d'Afrique dont le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RDC. Rien qu'au Cameroun, CFAO/Carrefour devrait installer deux centres commerciaux et quatre supermarchés et compte investir 88 M EUR dans les années à venir.

Tableau 1. Principaux secteurs destinataires des IDE français en Afrique centrale en 2017

Secteurs	M EUR	Part du total	Croissance en 2017
Industries extractives	5 661,1	74,2 %	-8,2 %
Commerce	461,0	6,0 %	+8,9 %
Activités financières et d'assurance	422,3	5,5 %	+162,5 %
Information et communication	259,7	3,4 %	+20,3 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	135,2	1,8 %	-6,5 %
Industrie manufacturière	108,3	1,4 %	-27,3 %
Production et distribution d'électricité et de gaz	104,4	1,4 %	-11,8 %
Construction	94,9	1,2 %	-4,6 %
Autres (*)	383,9	5,0 %	-3,4 %
Total hors secteur extractif	1 969,8	25,8 %	+15,3 %
Total	7 630,9	100,0 %	-3,1 %

(*) Notamment transport et entreposage ; production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution ; santé humaine et action sociale ; activités immobilières.

Source : Banque de France

Les investissements français dans le secteur de l'information et de la communication ont quasiment été multipliés par dix entre 2010 et 2017, passant de 27 M EUR à 260 M EUR. Bien implanté au Cameroun et en RDC, Orange a



réalisé des investissements conséquents afin de développer les réseaux mobiles et internet. En RDC, le groupe français s'était implanté en 2012 en rachetant les activités de Congo Chine Telecom et avait consolidé sa position en 2016 grâce à l'acquisition de Tigo, filiale du groupe Millicom.

Les IDE dans les autres principaux secteurs sont tous orientés à la baisse. On observe notamment un repli de 27,3 % sur un an dans l'industrie manufacturière, probablement lié au projet de Total de se défaire de son parc de raffineries en Afrique centrale : en octobre 2016, le groupe avait vendu pour un franc symbolique ses parts (44 %) dans la Société gabonaise de raffinage (SOGARA) et il projette de se désengager au Cameroun de la Société nationale de raffinage (SONARA) dont il détient 19,7 % des parts.

CAMEROUN

Dette ou infrastructures : faut-il choisir ?

Le déficit d'infrastructures justifierait une politique d'investissement public ambitieuse

Selon une enquête menée à la fin des années 2000 auprès de responsables d'entreprises¹, la faible productivité des firmes camerounaises s'expliquait à plus de 40 % par le sous-développement des infrastructures publiques. Ce constat était corroboré par les grands classements internationaux, tels que le Global Competitiveness Index (GCI)² qui plaçait le Cameroun au 121^{ème} rang mondial (sur 139) en matière de qualité des infrastructures en 2010, loin derrière des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal qui se classaient respectivement aux 80^{ème} et 81^{ème} rangs.

Le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), adopté en 2010, avait pour ambition de décliner une stratégie devant permettre au Cameroun de rattraper son retard en matière d'infrastructures. Plusieurs domaines avaient été identifiés : (i) le développement d'infrastructures énergétiques en misant plus particulièrement sur le potentiel hydroélectrique du pays, (ii) la réhabilitation et le développement du réseau routier avec notamment la construction de plusieurs autoroutes, (iii) l'amélioration des infrastructures de transport (aéroports, ports, chemins de fer), (iv) le déploiement de réseaux téléphoniques et internet plus performants, et (v) l'amélioration des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le développement de ces infrastructures paraissait d'autant plus important que le Cameroun représente une plaque tournante du commerce sous-régional. Le port de Douala constitue en effet l'accès à la mer le plus direct pour les pays enclavés de la CEMAC (Tchad et Centrafrique) ainsi qu'une voie importante pour le commerce du Congo et du Gabon.

Un effort conséquent a ainsi été consenti en faveur de l'investissement public afin de combler ce retard : dès 2011, les dépenses en capital sont passées de 456 Mds FCFA à 761 Mds FCFA (+67 % sur un an). En 2017, elles atteignent 1 751 Mds FCFA (cf. graphique 1) et représentaient alors plus de 40 % des dépenses publiques camerounaises (cf. graphique 2). Cette augmentation a été rendue possible par un recours croissant aux financements extérieurs (163 Mds FCFA en 2011 contre 773 Mds FCFA en 2017). Outre ses partenaires au développement traditionnels (Banque mondiale, BAD, France, etc.), le Cameroun a largement fait appel à la Chine au point que le pays représente aujourd'hui 30 % de la dette extérieure camerounaise. Un Eurobond d'un montant de 750 M USD a par ailleurs été émis en 2015 afin de financer le Plan d'urgence triennal (PLANUT), qui visait à accélérer le programme d'investissement public.

Cette politique d'investissement s'est donc faite au prix d'une forte augmentation de l'endettement. Alors que les allègements de dette – dont le pays avait bénéficié dans le cadre de l'initiative PPTE – avaient permis de ramener le taux d'endettement public à environ 11 % du PIB en 2008, le Cameroun a connu une phase de réendettement

¹ Escribano A. *et al.*, 2010, « Assessing the Impact of Infrastructure Quality on Firm Productivity in Africa. » Policy Research Working Paper 5191, World Bank, Washington, DC.

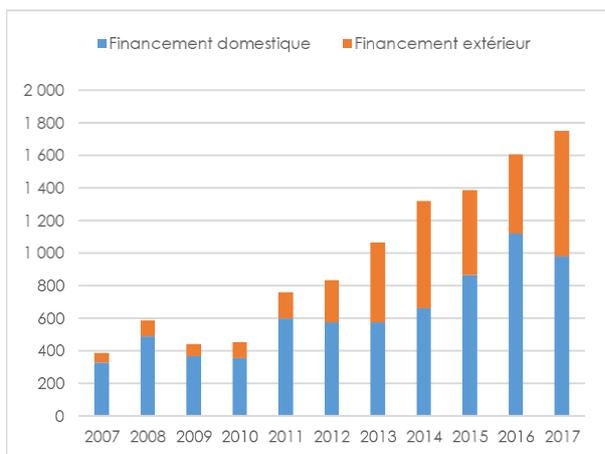
² Classement établi chaque année par le Forum économique mondial.



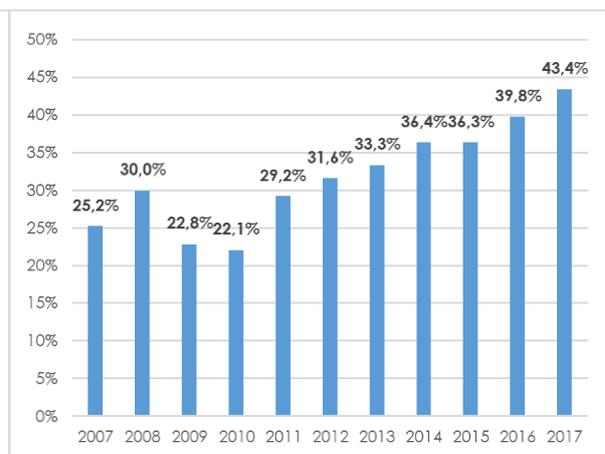
rapide à partir de la fin des années 2000 (cf. graphique 3). Selon les estimations du FMI, la dette publique (hors entreprises publiques) devrait dépasser les 7 000 Mds FCFA en 2018, soit 34,3 % du PIB.

Le FMI souligne dans son dernier rapport de revue du programme que « la croissance de l'investissement a été largement financée grâce à des ressources non-concessionnelles ». Ces conditions d'emprunt peu favorables³ ainsi que l'expiration de la période de grâce sur de nombreux prêts (alors que certaines des infrastructures correspondantes ne sont toujours pas opérationnelles) sont en grande partie à l'origine des difficultés financières que connaît actuellement l'État camerounais, ce qui a conduit le FMI à placer dès 2015 le Cameroun dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement.

Graphique 1. Évolution des dépenses en capital de l'État camerounais (Mds FCFA)

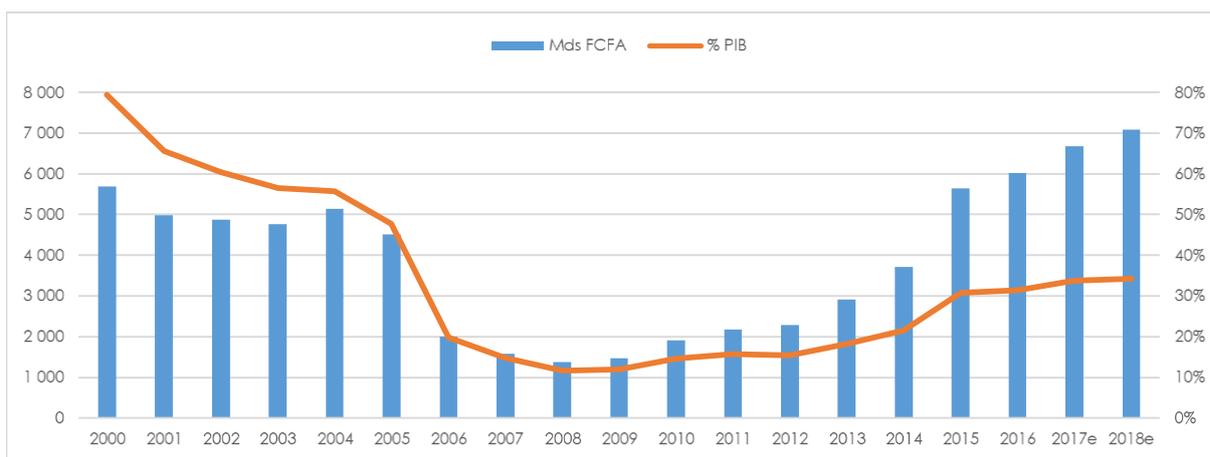


Graphique 2. Part des dépenses en capital dans les dépenses totales au Cameroun



Source : FMI (calculs du SER)

Graphique 3. Évolution de l'endettement public au Cameroun



Source : FMI

Un bilan de la politique d'investissements publics en demi-teinte

Huit ans après le lancement du DSCE, la politique d'investissement menée par le Gouvernement affiche des

³ A titre d'exemple, le taux d'intérêt de l'Eurobond est de 10 %.



résultats en demi-teinte. La plupart des objectifs visés n'ont pas été atteints, faute de moyens ou en raison de dysfonctionnements dans la programmation des investissements.

Du côté des réussites, on peut citer la construction du port de Kribi qui, malgré de nombreux retards, a finalement accueilli son premier navire en 2018, le développement des infrastructures de télécommunication (téléphonie mobile, internet haut débit) et les réalisations dans le secteur de l'énergie. Dans ce dernier domaine, la capacité de production électrique est passée de 950 MW en 2010 à 1 385 MW en 2015, dont plus de la moitié d'origine hydroélectrique. L'augmentation des capacités devrait se poursuivre avec l'entrée en service des barrages de Memve'ele (211 MW), de Mekin (15 MW), du barrage de retenue de Lom Pangar qui régulera le débit du fleuve Sanaga et permettra un fonctionnement plus efficace des centrales situées en aval, ainsi que son usine de pied (30 MW). L'objectif visé par le DSCE de 3 000 MW installés à l'horizon 2020 ne sera pas atteint en raison de retards importants sur des projets structurants tels que le barrage de Nachtigal (420 MW), mais si il se confirme que la construction débutera réellement début 2019, une nouvelle étape aura été franchie.

Plusieurs autres secteurs affichent en revanche des bilans plus mitigés. Le développement du réseau routier a par exemple été fortement ralenti par les retards pris par les travaux sur de nombreux chantiers, notamment sur les projets autoroutiers. Le port de Kribi a ainsi dû ouvrir au mois de mars 2018 sans que l'autoroute le reliant à la ville (tronçon Kribi-Lolabé) ne soit terminée. D'importants retards sont également constatés sur les chantiers des autoroutes Douala-Yaoundé et Yaoundé-Nsimalen (emprises non libérées, surcoûts, etc.). Les difficultés financières actuelles de l'État camerounais ne devraient pas permettre d'accélérer le rythme et l'objectif de 480 km de 2x2 voies à l'horizon 2020 ne sera donc très probablement pas atteint, tout comme celui de porter le linéaire routier bitumé de 5 250 km en 2010 à 8 500 km (6 760 km en 2016).

De même, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le rythme actuel de mise en œuvre des projets ne devrait pas être suffisant pour atteindre l'objectif d'un taux d'accès à l'eau potable de 75 % en 2020. Ce taux n'a en effet progressé que de trois points en cinq ans, passant de 62,1 % en 2010 à 65,3 % en 2015.

Dans le secteur ferroviaire, le Plan directeur national des chemins de fer adopté en 2011 dans la continuité du DSCE prévoyait la rénovation de la ligne Douala-Ngaoundéré ainsi que la construction de plusieurs milliers de kilomètres de voies d'ici 2020 pour un coût total estimé à 15 000 Mds FCFA, soit 120 % du PIB de l'époque. Ce plan n'a jamais été suivi d'effet.

Enfin, les investissements réalisés en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019 pèsent lourdement sur le budget de l'État et ne devraient avoir qu'un impact limité sur la croissance et la compétitivité de l'économie camerounaise. Le montant de ces investissements est difficile à chiffrer mais le coût de la construction ou de la rénovation des stades devrait à lui seul représenter près de 400 Mds FCFA. A titre de comparaison, le stade Anyama-Ebimpé, actuellement en construction en Côte d'Ivoire en prévision de la CAN 2021, devrait coûter 67 Mds FCFA, soit un montant 2,5 fois inférieur à celui d'Olembé (163 Mds FCFA) alors que les deux enceintes offriront la même capacité d'accueil.

Le retard du Cameroun expliqué par la faible qualité des dépenses d'investissement

Au total, après quasiment une décennie d'investissements, le Cameroun n'a pas rattrapé son retard. Entre 2010 et 2017, il a même reculé de la 121^{ème} à la 125^{ème} place mondiale au classement GCI. L'effet de ces investissements sur la croissance est resté faible en dehors de l'impact transitoire induit par la réalisation de ces infrastructures. Selon une étude récente du FMI, le multiplicateur des dépenses d'investissement au Cameroun est quasiment nul, ce qui signifie que pour 1 Md FCFA investi par l'État, l'activité générée par l'économie dans son ensemble n'est que de 1,1 Md FCFA.

Une des explications à ces résultats décevants est donnée par une étude de la Banque mondiale portant sur la qualité de la dépense publique au Cameroun. Celle-ci pointe l'inefficacité du système de gestion des investissements publics qui se traduit par un coût extrêmement élevé ainsi que des retards importants dans la livraison des grands projets structurants. En effet, une revue ex-post de cinq projets a démontré que les délais d'exécution étaient passés de 3 à 4 ans initialement prévus, à 7 à 10 ans, et que leurs coûts étaient de 2 à 6 fois



supérieurs en comparaison de projets similaires menés dans des pays de niveau de développement comparable.

En outre, la Banque mondiale estime que près de la moitié du budget d'investissement ne se rapporterait en fait pas à des dépenses en capital : plus d'un quart serait constitué de dépenses de consommation et plus d'un cinquième engloberait des dépenses n'entrant pas dans la définition stricte de ce qu'est un investissement.

Les cultures pérennes face à une conjoncture économique défavorable et un contexte sécuritaire préoccupant

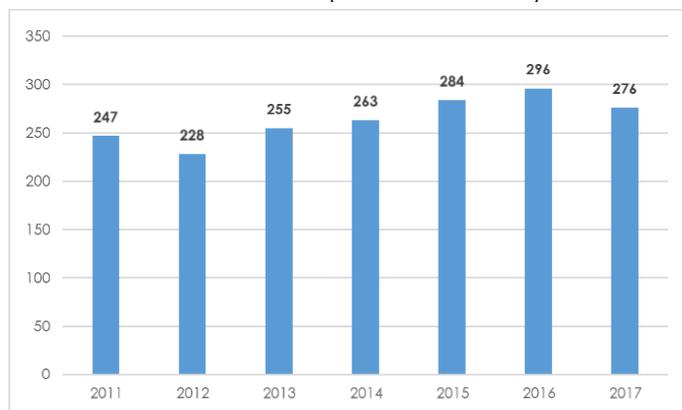
La crise anglophone affecte la production de toutes les filières

Les filières bananes, hévéa et huile de palme traversent une phase difficile depuis plus d'un an en raison de l'intensification des tensions dans les régions anglophones (Sud-Ouest et Nord-Ouest), grand bassin de production agricole. Cette situation affecte particulièrement l'activité des sociétés publiques CDC (active dans les trois filières) et Pamol, productrice d'huile de palme. Selon une étude publiée par le Gicam en juillet 2018, le montant des productions perdues de banane, d'huile de palme et de caoutchouc de la CDC depuis le début de la crise serait évalué à 9,2 Mds FCFA (14 M EUR). L'arrêt quasi complet des exploitations de ces deux sociétés en 2018 revêt un coût majeur pour l'économie du pays aussi bien en termes de recettes fiscales et douanières que pour les emplois que ces entreprises représentent.

La filière banane cherche un second souffle après deux années de ralentissement

La production de bananes du Cameroun est presque totalement tournée vers l'exportation (entre 90 et 95%), l'Union européenne en étant le principal destinataire. La filière a affiché une croissance dynamique depuis 2012 (environ 6 % par an en moyenne) jusqu'à atteindre son pic d'exportation en 2016 (296 000t). Le volume des exportations s'est toutefois contracté en 2017 (cf. graphique 1) en raison de la baisse de production résultant des mauvaises conditions climatiques et de l'arrêt de certaines exploitations de la CDC dans le Sud-Ouest. Entre 2016 et 2017, les trois producteurs ont enregistré un recul de leurs exportations de 20 000t, de 296 000t à 276 000t. La situation s'est encore dégradée en 2018 avec la division par deux des exportations de la CDC⁴ entre 2017 et 2018 (sur les 9 premiers mois de l'année). En septembre 2018, la CDC a cessé ses exportations.

Graphique 1. Évolution des exportations camerounaises de bananes (milliers de tonnes)



Sources : Assobacam, INS

⁴ Deuxième producteur du pays



Malgré ce contexte délicat, la PHP⁵, premier producteur de bananes au Cameroun, souhaite initier un plan de relance de la filière afin d'atteindre une production nationale de 500 000t dans les prochaines années. L'objectif est de créer une coopération entre le secteur public et le secteur privé afin d'améliorer la productivité des exploitations camerounaises et d'augmenter les capacités d'exportation. Plusieurs bailleurs, dont l'UE (qui accompagne déjà la filière par l'intermédiaire des MAB⁶), pourraient soutenir cette initiative.

Le déficit de production d'huile de palme continue de se creuser

La production nationale camerounaise, qui atteint environ 270 000t par an, est partagée entre les filiales du groupe Socfin (Socapalm et Safacam), les sociétés publiques (CDC et Pamol) et les exploitations villageoises (environ 100 000t). L'intégralité de la production est consommée nationalement par les entreprises de transformation, environ 70 % du volume alimente les usines de raffinage alors que 30 % approvisionne les savonneries. Depuis plusieurs années, la production ne suffit pas à satisfaire la consommation nationale. Le déficit tend même à s'accroître en raison des investissements importants réalisés par les entreprises de transformation alors que la production est restée à un niveau stable. Afin de combler ce décalage, le gouvernement autorise chaque année un quota d'importation d'huile de palme brute (venant principalement d'Asie et du Gabon) à des tarifs douaniers préférentiels. En 2018, 100 000t ont ainsi été autorisés, contre 96 000t en 2017.

L'arrêt presque total des activités de la CDC et de Pamol, qui produisent respectivement 20 000 et 15 000t en moyenne par an, devrait contracter la production nationale d'huile de palme en 2018 et renforcer le décalage entre l'offre et la demande locale. Cette tendance pourrait s'accroître encore davantage sous l'effet des investissements prévus par les plus grands transformateurs (SCR Maya, Azur, SCS).

L'hévéa camerounais confronté à des cours mondiaux défavorables

Le Cameroun est le quatrième producteur de caoutchouc naturel d'Afrique derrière la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Nigéria. Le marché est partagé entre cinq sociétés : les deux filiales du groupe singapourien Halcyon Agri (Hevecam et Sud Cameroun Hevea), les deux filiales du luxembourgeois Socfin (Safacam et Socapalm) et la CDC (cf. tableau 1). Cette dernière, qui avait un niveau de production estimé à 20 000t par an en moyenne, connaît actuellement d'importantes difficultés qui impactent considérablement sa production.

Tableau 1. Les producteurs d'hévéa au Cameroun

Sociétés	Production (année)	Concessions (dont plantées)
Hevecam	17 000 tonnes (2017)	53 000 ha (25 000 ha)
Sud Cameroun hévéa	pas encore en production (premières saignées en avril 2018).	58 900 ha (8 000 ha)
CDC	entre 18 000 et 20 000 tonnes par an	nd
SAFACAM	5 216 tonnes (2017)	15 529 ha (4 264 ha)
SOCAPALM	869 tonnes (2017)	1 758 ha (1 440 ha)

Sources : sociétés du secteur

La filière est actuellement confrontée à une chute importante des cours mondiaux, initiée en février 2017 en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande mondiale. La mise sur le marché d'importantes réserves de caoutchouc naturel par la Thaïlande et la Chine (respectivement 1^{er} et 4^{ème} producteurs mondiaux d'hévéa) et l'arrivée à

⁵ Filiale du groupe français « Compagnie fruitière »

⁶ Mesures d'accompagnement de la banane. Elles représentent une enveloppe de plus de 48 M EUR sur sept ans (2013-2020) et visent, entre autres, la modernisation des cultures par l'apport de groupes électrogènes et de système de pompage mais également la rénovation du terminal fruitier du port de Douala.



maturité de 100 000 ha de plantations en Malaisie en 2017 ont contribué à une surproduction mondiale, tirant les prix vers le bas. Les prix du caoutchouc au kilo ont ainsi été réduits de moitié entre février 2017 et septembre 2018, passant de 2,71 USD/kilo à 1,44 USD/kilo. Le marché international pèse donc sur l'activité des producteurs camerounais et affecte provisoirement la rentabilité de leurs exploitations.

CENTRAFRIQUE

La croissance enregistre une légère accélération en 2018 mais le potentiel de l'économie centrafricaine reste bridé par la persistance de l'insécurité

Conjoncture économique : la dynamique de la croissance se maintient en 2018

En 2018, la croissance du PIB centrafricain se situerait à 4,3 % contre 4 % en 2017. L'appareil statistique encore très faible, ne permet pas de donner dans le détail, les contributions des différentes composantes du secteur réel. Toutefois, on observe une augmentation de la demande intérieure grâce à un accroissement d'investissements financés sur ressources extérieures notamment dans les secteurs de la santé et des affaires sociales (environ 10 Mds FCFA à fin septembre 2018) et de l'énergie (environ 3,4 Mds FCFA à fin septembre 2018) où interviennent la Banque mondiale, la BAD, Exim-Bank China et le Fonds saoudien. Des investissements sont également enregistrés dans la construction (hôtel, bâtiments administratifs, résidences privées) et dans le secteur forestier, à la faveur du retour à des taux d'imposition conformes à la législation, ce qui aurait permis aux entreprises forestières de dégager des marges et d'investir dans la transformation des grumes.

La consommation privée serait également en hausse, avec notamment l'augmentation de la consommation en produits pétroliers. La demande extérieure contribuerait négativement à la croissance, en relation avec l'augmentation des importations (+11 %) que n'aurait pas pu compenser celle des exportations (+14 %).

Du point de vue de l'offre, les activités agricoles et minières restent fortement affectées par l'insécurité dans certaines zones rurales qui sont d'importants bassins de production. Dans le secondaire, les principales industries (bière, sucre, tabac, etc.) seraient affectées par une forte contrebande de produits provenant du Cameroun et du Soudan. Le chiffre d'affaires de la brasserie locale aurait baissé de 37 % en 2017 selon le patronat centrafricain (GICA). Le secteur tertiaire contribuerait positivement à la croissance, grâce à la distribution de produits pétroliers, aux transports de marchandises, au commerce général, aux services d'hôtellerie et de restauration et aux services financiers avec notamment le développement du « mobile banking ».

L'augmentation du trafic de marchandises sur l'axe Douala-Bangui en 2018 aurait favorisé la baisse des prix des produits alimentaires et manufacturés, ce qui permettrait à l'inflation de se situer à 2,5 %, en-dessous de la norme communautaire, contre 3,8 % en 2017.

Finances publiques : objectifs de recettes et de dépenses pratiquement atteints à fin septembre 2018

Les recettes intérieures s'élevaient à 83,7 Mds FCFA à fin septembre 2018, soit une réalisation à 98 %. Les dépenses effectuées au cours de la même période se situent à 154,5 Mds FCFA sur un objectif de 159,5 Mds FCFA.

La sous-réalisation des recettes à fin septembre, s'explique par le ralentissement de l'activité économique consécutive au regain d'insécurité à Bangui entre mai et juin. Cependant à fin juin 2018 (date d'évaluation des critères de réalisation du programme FMI pour la cinquième revue), l'objectif de mobilisation des recettes intérieures a été dépassé avec un taux de réalisation de 105,9 %.

A fin septembre, les recettes fiscales sont réalisées à 106 %. Par rapport à la même période en 2017, elles sont en hausse de 17,6 %. Les performances les plus probantes sont enregistrées dans le recouvrement de la TVA



(109,6 % de réalisation), les droits d'accise (168 %), l'impôt sur les sociétés (141,7 %). Cette bonne performance est également à mettre au crédit des directions régionales des services des impôts.

Les recettes douanières sont réalisées à 97,9 % à 39,1 Mds FCFA à fin septembre 2018. Par rapport aux réalisations à fin septembre 2017, elles sont en progression de 2,9 %. L'objectif des recettes douanières en 2018 a été révisé par le collectif budgétaire, les ramenant de 55,6 Mds FCFA à 53,1 Mds FCFA. Les recettes douanières sont grevées par la forte contrebande sur les produits manufacturés. La hausse des recettes douanières est principalement le fait de la fiscalité pétrolière avec l'augmentation des importations de pétrole brut, qui permet de réaliser un surplus de 2,9 Mds. Les efforts réalisés pour rendre efficace le guichet unique avec notamment l'installation de l'applicative SYDONIA à Beloko, permettent de réaliser un surplus de 274 M FCFA.

Le taux de réalisation des dépenses se situe à 97 % à fin septembre 2018. Les dépenses courantes se sont établies sur la période à 84,9 Mds FCFA, dont : i) 39,2 Mds FCFA de dépenses de personnel, avec un objectif à 40,2 Mds FCFA, le différentiel étant expliqué par le nettoyage du fichier de solde et de pension et une meilleure gestion du personnel avec la mise en œuvre de l'application GIRAFE ; ii) 20,4 Mds FCFA de dépenses de biens et services, en dépassement de 9 %, qui traduirait selon le gouvernement, sa volonté de régler régulièrement ses factures, évitant ainsi l'accumulation d'arriérés dus aux fournisseurs locaux ; iii) 19,6 Mds FCFA de transferts et subventions contre un objectif à 22,4 Mds FCFA. En revanche, les dépenses en capital ne sont réalisées qu'à 53,7 % en raison des délais de passation des marchés publics et de la rareté des gros engins de construction des infrastructures.

Le service de la dette extérieure a atteint 5,2 Mds FCFA sur la période, dont 2 Mds FCFA d'intérêts, et le service de la dette intérieure 24,3 Mds FCFA, dont 13,5 Mds de refinancement de bons du trésor et 10,6 Mds de remboursement au FMI. L'apurement des arriérés de la dette intérieure a été réalisé à hauteur de 27,2 Mds FCFA, dont : i) 11,7 Mds au titre d'arriérés de salaire des mois de novembre et décembre 2013 et du premier trimestre 2003 ; ii) 11,6 Mds d'arriérés de biens et services et iii) 2,4 Mds d'amortissement de la dette bancaire titrisée.

La mise en œuvre du programme est jugée satisfaisante par l'équipe du FMI. Les critères de performance quantitatifs, les critères continus de réalisation du programme et les repères structurels sont tous respectés à fin juin 2018 avec cependant quelques retards pour certains d'entre eux. La conclusion de la cinquième revue, avec le passage au Conseil d'administration en décembre prochain, devrait conduire au décaissement de 18,6 Mds FCFA en faveur de la RCA. L'équipe du FMI est par ailleurs parvenue à un accord avec les autorités sur les objectifs budgétaires pour 2019 compatibles avec la stabilité macroéconomique

Le secteur bancaire bénéficie de l'apurement des arriérés de l'État, la situation monétaire s'améliore grâce aux décaissements des bailleurs

A fin août 2018, la masse monétaire augmente de 14,1 % en glissement annuel contre 12,3 % un an plus tôt, en relation avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+18,6 %) et du crédit intérieur (+7,8 %). Les réserves extérieures de la RCA passeraient de 6,4 mois d'importations en 2017 à 6,9 mois en 2018.

Le système bancaire centrafricain qui compte quatre banques a collecté à fin juin 2018 des dépôts à 170 Mds FCFA en progression de 5,3 % en glissement annuel. Les crédits bruts reculent de 3,9 % à 148 Mds FCFA. Les créances en souffrance représentent 23,9 % du total des crédits bruts, contre 30,5 % un an plus tôt. Ces créances sont couvertes à 90,3 % par des provisions, contre 68,7 % en juin 2017. L'excédent de trésorerie se situe à 67 Mds FCFA, en baisse de 10,2 % en glissement annuel. Seulement deux banques disposent de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat. La quasi-totalité des autres normes prudentielles sont respectées par les quatre banques.



CONGO

La politique d'investissement public congolaise depuis la fin des années 2000

La politique des « grands travaux » a été mise en place au début des années 2000

La première formulation de la stratégie d'investissements publics remonte au début des années 2000. A l'issue de la période de transition (1997-2002) consécutive à la guerre de 1997, le gouvernement a annoncé un programme de relance basé notamment sur le développement des infrastructures publiques.

Pour financer ce programme, le Congo a sollicité l'aide de la Chine avec qui il signe en 2006 un partenariat stratégique assorti de prêts bonifiés et de dons pour la réalisation de nombreux ouvrages (routes, aéroports, complexes sportifs, barrages hydroélectriques, logements, etc.). Ce partenariat évoluera en 2016 vers un partenariat stratégique global. Ces orientations sont confirmées après les élections de 2009, conduisant le pays à solliciter de nouvelles lignes de financement auprès de partenaires bilatéraux.

La chute des cours du pétrole mi-2014, dans un État dépendant à plus de 80 % de ses ressources pétrolières, a entraîné une baisse du PIB. A la même période le gouvernement a contracté de nouveaux emprunts auprès des traders pétroliers, deux évolutions qui conduisent à faire passer la dette publique à 120 % du PIB. Ce niveau d'endettement insoutenable a contraint le pays à entrer en négociations, début 2017, avec le FMI pour la signature d'un programme d'ajustement structurel avec une facilité élargie de crédit.

L'investissement dans les infrastructures laisse un bilan significatif.

Depuis le début des années 2000, de nombreux chantiers d'envergure ont été lancés dans divers secteurs, essentiellement dans les routes, l'aéroportuaire et l'énergie.

Les investissements routiers ont permis de faciliter le transport des personnes et des biens grâce notamment à la Route nationale (RN) n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville et à la Route nationale n°2 reliant Brazzaville à Ouessou. Les routes frontalières, notamment la route Obouya-Boundji-Okoyo (frontière Gabon) et la route Ketta-Djoum (frontière Cameroun), visent à développer les échanges et les communications avec les autres pays de la CEMAC.

Autre point d'entrée, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) qui accueille une partie du trafic de la sous-région (562 000 TEUs⁷ manutentionnés en 2016 pour une capacité théorique de 1,2 M TEUs) est conçu pour répondre à la croissance du trafic régional. Les travaux de construction de ce terminal à conteneurs, d'un coût global d'environ 690 M EUR, ont été cofinancés par le PAPN (127 M EUR) sur prêts AFD, BEI et BDEAC avec garantie de l'État congolais et par un groupement d'opérateurs privés, notamment Bolloré.

L'État congolais a aussi investi dans le secteur de l'eau et de l'électricité. Avec près de 620 MW installés, l'offre énergétique du pays est théoriquement supérieure à la demande nationale, évaluée à quelque 340 MW (160 MW pour Brazzaville, 150 MW pour Pointe-Noire, 22 MW pour les départements du Niari et de la Bouenza et 11 MW pour la partie Nord du pays). Malgré la disponibilité de l'offre énergétique, plus de 40 % de l'énergie produite serait perdue et 16 % acheminée vers la RDC à cause d'une défaillance des réseaux de transport de l'électricité, devenus vétustes par manque d'entretien. En dépit de l'investissement consenti dans le secteur, la population congolaise et les entreprises n'ont pas accès à une source d'énergie fiable. Plusieurs entreprises fonctionnent encore avec des groupes électrogènes à hauteur de 50 % de leurs besoins en électricité, notamment celles qui exploitent des concessions minières, dans le sud du pays, et forestières, dans la partie nord. Ces lacunes rendent inefficaces les investissements réalisés et diminuent leur impact dans l'économie du pays.

⁷ EVP : équivalent vingt pieds (volume standard pour un conteneur).



L'efficacité de l'investissement public en question

L'État congolais a également lancé en 2002 un programme de « municipalisation » pour doter les 12 départements d'infrastructures modernes. Si certains des chantiers réalisés dans ce cadre ont le mérite de désenclaver l'arrière-pays, leur faible impact économique soulève des interrogations car bon nombre d'infrastructures ne répondent pas à des besoins avérés.

Le programme a été conçu comme un pack d'infrastructures qu'il fallait déployer dans tous les départements sans tenir compte des spécificités de chaque localité (taille, nombre d'habitants, activités économiques, etc.). Plusieurs infrastructures, telles que les palais présidentiels et les grands stades, sont très peu utilisées et pas entretenues. Le programme a favorisé des investissements de prestige, peu utiles à la population. A titre d'illustration, 10 aéroports ont été construits ou rénovés dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Sibiti, Djambala, Ollombo, Ewo, Owando, Ouessou et Impfondo. Contrairement à Brazzaville et Pointe-Noire, qui regroupent environ 55 % de la population congolaise, les autres villes comptent moins de 100 000 habitants et disposent aujourd'hui d'infrastructures démesurées compte tenu de leurs besoins.

Une étude réalisée par la Banque mondiale en 2015 sur l'efficacité des dépenses du gouvernement⁸ révèle des résultats contrastés. D'une part, elle montre que l'efficacité des dépenses publiques prises dans leur globalité s'est améliorée entre la période 2003-2009 et la période 2010-2013. La Banque mondiale met cette amélioration sur le compte des réformes entreprises à la fin des années 2000 pour atteindre, en 2010, le point d'achèvement de l'initiative PPTE. En revanche, sur cette même période, l'indicateur d'efficacité des dépenses d'investissement s'est détérioré.

A ce problème du faible impact des investissements publics sur la croissance s'ajoute celui de l'incapacité de l'État à supporter à lui seul les coûts liés à la maintenance de ces infrastructures. Il s'oriente ainsi de plus en plus vers des opérateurs privés à qui il confie leur exploitation sous forme de délégation de service public. C'est déjà le cas pour le terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire exploité par Bolloré depuis 2009, mais aussi pour la RN1 Pointe-Noire/Brazzaville dont la concession devrait aller au groupement sino-français CSCEC-EGIS. Le secteur de l'électricité n'est pas en reste car l'État congolais vient de publier un avis à manifestation d'intérêt pour la mise en concession des centrales hydroélectrique de Moukoulou (74 MW), du Djoué (15 MW) et d'Imboulou (120 MW). D'autres secteurs devraient également être concernés.

GABON

La politique d'investissement public au Gabon

Après un effort important de l'État gabonais en 2008 avec le rachat anticipé de 86 % de la dette gabonaise détenue par les créanciers du Club de Paris, le Gabon s'est de nouveau massivement endetté à partir de 2009. La dette publique a augmenté de 144 % en sept ans en passant de 1 368 Mds FCFA en 2009 à 3 343 Mds FCFA en 2016 (soit 41 % du PIB). Elle représentait 65 % du PIB début 2018.

La politique d'investissement public menée à compter de la fin des années 2000 est née des besoins en infrastructures (eau et électricité, transports et télécommunications principalement) dans ce pays pétrolier recouvert par la forêt (85 % du territoire), répondant à la volonté gouvernementale de diversifier l'économie gabonaise.

Une politique d'investissement public orientée vers le développement des infrastructures et génératrice d'un endettement public dans un contexte économique difficile depuis 2014

Au début des années 2010 (après l'élection d'Ali Bongo), le gouvernement a voulu afficher sa volonté de

⁸ Banque mondiale, 2015, « République du Congo. Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière », mai.



poursuivre ses investissements, apaisant les éventuelles craintes des opérateurs de voir les investissements publics diminuer après l'effet généré par l'organisation de la CAN en 2012.

Le gouvernement a ainsi présenté fin 2012 une politique d'investissement matérialisée par le « Plan Stratégique Gabon Emergent ». Le PSGE, qui fixe les axes stratégiques du développement du pays jusqu'à l'horizon 2025, s'appuyait principalement sur l'investissement public et prévoyait 12 Mds USD d'investissements pour la période 2010-2016, soit quatre fois le montant de la période 2005-2009.

Le contexte économique défavorable a contraint les autorités à chercher des fonds additionnels pour financer le PSGE, cette politique s'étant traduite par un accroissement rapide de la dette publique. Après deux Eurobonds émis en 2007 (1 Md USD sur 10 ans pour réaliser l'opération de « buy back » auprès des créanciers du Club de Paris en 2008) et 2013 (1,5 Md USD (10 ans) dont 610 M USD pour conversion d'une partie des obligations émises en 2007, et 890 M USD pour le financement d'infrastructures), le Gabon a donc de nouveau émis un Eurobond pour 500 M USD en septembre 2015 pour le financement d'une partie de son budget d'investissement.

Le PSGE, décliné en un Schéma Directeur National d'Investissements (SDNI), a priorisé le développement d'infrastructures qui faisaient défaut et entravaient les possibilités de diversifier l'économie, infrastructures routières, interconnexion des réseaux électriques, développement de la fibre optique.

Le budget consacré à l'investissement a connu de fortes hausses entre 2009 et 2014, passant de 315 Mds FCFA dans la Loi de finances de 2009, à 1 322 Mds FCFA dans celle de 2014. La moitié de ces budgets d'investissement ont nécessité un apport extérieur.

Impacté fortement par la chute des cours du pétrole, le Gabon a commencé à resserrer sa politique budgétaire et contracté ses dépenses à partir de la fin 2014, adoptant une loi de finances rectificative en 2014, à 627 Mds FCFA (-52 % par rapport à la Loi de finances initiale). La politique de diversification économique que le Gabon avait engagé afin de réduire sa dépendance vis-à-vis du pétrole était encore loin de porter ses fruits.

Dans cette optique, et malgré des marges de manœuvre réduites, les autorités ont voulu poursuivre le développement des infrastructures du pays, faisant donc fortement appel à l'endettement extérieur, comptant sur des perspectives de croissance portées par l'investissement public. En sus des Eurobonds cités plus haut, le Gabon a régulièrement fait appel à des emprunts obligataires régionaux afin de financer le développement de ses infrastructures, dès 2007 (81,5 Mds FCFA / 6 ans), puis en septembre 2015 (134 Mds FCFA), juin 2016 (98 Mds FCFA / 5 ans), et novembre 2017 (100 Mds FCFA / 5ans). En août 2017, le Gabon a également souscrit un emprunt de 200 M USD sur les marchés internationaux.

Une politique ambitieuse, limitée par une capacité de mise en œuvre réduite

La politique d'investissement menée par le Gabon répond à des besoins réels en infrastructures. Le gouvernement avait ainsi programmé la gestion par l'Agence nationale des grands travaux (ANGT) de 175 projets de 2012 à 2025 au moyen d'un effort budgétaire de l'ordre de 20 Mds USD, consacrant ainsi environ 10 % de son PIB au rattrapage en matière d'infrastructures. Si certains projets ont un caractère social affirmé (hôpitaux, écoles, routes...), d'autres projets d'infrastructures, plus ambitieux, sont nés de la volonté de faire de Libreville la vitrine de l'émergence, avec plus ou moins de succès (Baie des Rois, aéroports provinciaux). La communication de la politique de l'émergence a eu également un coût non négligeable (maquettes, études etc.), de même que l'organisation de quatre éditions du New York Forum Africa.

Les infrastructures structurantes n'ont pas été délaissées : infrastructures numériques (déploiement de la fibre optique), appuis aux filières industrielles, infrastructures routières, réhabilitation du Transgabonais, centre d'enfouissement technique des déchets de Libreville, infrastructures portuaires et aéroportuaires, infrastructures électriques (barrages, interconnexion), logement... Parallèlement, des projets liés aux infrastructures sportives ont été programmés, en vue de l'organisation de compétitions (CAN 2012 et 2017 notamment). Le Global Competitiveness Index montre ainsi une amélioration des performances du pays depuis 2014, après une forte chute de l'indice fin 2013. Par ailleurs, un rapport de la Banque Mondiale daté de 2015 (Cahiers économiques du Gabon,



déc. 2015) indique que la mise en œuvre du PSGE, malgré un ralentissement de la croissance a permis quelques améliorations, notamment l'amointrissement de la contribution du secteur pétrolier dans le PIB (passant de 46,5 % du PIB en 2010 à 28 % du PIB en 2014), une hausse de l'emploi dans le secteur privé et la baisse des tensions inflationnistes.

Dans les faits, la mise en œuvre de ces projets s'est heurtée à des difficultés d'absorption et d'évaluation des projets par les services gabonais, voire à des cas de corruption (opération Mamba, opération judiciaire de lutte anticorruption, mettant en cause plusieurs anciens ministres). Des difficultés de coordination entre les ministères techniques et l'ANGT ont également perturbé la gouvernance des projets, dans un contexte économique contraint. Nombre de projets emblématiques ont été ajournés (centre d'enfouissement des déchets), arrêtés ou accusent des retards importants (le tronçon PK5-PK12 à la sortie de Libreville arrêté maintes par fois en raison d'impayés).

Cette difficulté à mettre en œuvre les grands projets structurant pour l'économie gabonaise (mais générateurs d'endettement) se matérialise aussi dans le cadre de notre coopération bilatérale avec l'AFD comme l'atteste le récent arrêt du projet d'assainissement des bassins versants de Gué-Gué (convention de crédit de 110 M EUR signée en mai 2014) suivi par l'AFD. Ce projet s'est heurté à l'absence de réalisation par la partie gabonaise de ses obligations : inachèvement du site de relogement pour les populations déplacées (financement BDEAC décaissé à 90 % avec un taux de réalisation inférieur à 40 %) et aucune visibilité sur la possibilité de finaliser le chantier à court ou moyen termes.

Ainsi, alors qu'un acteur économique émerge (Olam) via un partenariat inédit – GSEZ (Olam, Etat gabonais, AFC) –, plusieurs projets pourraient se développer sur la base de PPP. Cette modalité, peu utilisée au Gabon, offre l'avantage, à court terme, pour les finances publiques d'offrir un financement 100 % privé. Tel a été le cas du port général à cargo d'Owendo, financé à 100 % par GSEZ, pour un montant total de 181 Mds FCFA. Le projet de nouvel aéroport, confiée également à GSEZ, devrait se développer sur les mêmes bases.

RDC

Les intérêts économiques, les financements et les créances chinoises en RD Congo

La dépendance structurelle de la RD Congo à l'égard de la Chine découle de sa forte présence dans le secteur minier. Les mines et l'électricité peuvent être considérées comme les deux voies congolaises des « routes de la soie » vers Pékin. Initialement très ambitieuse, la coopération chinoise est devenue utilitariste en se recentrant sur la production d'électricité au profit du secteur minier. Cette coopération ne s'est pas traduite par un ré-endettement excessif pour la RD Congo, la dette publique ne représentant que 18 % du PIB en 2017.

L'économie congolaise est en situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la Chine

Le secteur minier en RD Congo concentre les intérêts économiques chinois : 80 % des exportations minières congolaises sont à destination de la Chine alors que, côté offre, les entreprises minières chinoises sont aujourd'hui fortement dominantes (70 à 80 % du marché du cuivre et du cobalt).

Ainsi, 90 % du cobalt et du cuivre congolais (premier producteur d'Afrique subsaharienne) est exporté vers la Chine. Le cobalt, minerai stratégique dont la RDC détient 60 % des réserves mondiales, est utilisé dans le processus de fabrication des batteries automobiles et des smartphones. S'agissant d'un produit dérivé résultant de la première transformation d'autres minerais (cuivre, etc.), elle est généralement effectuée depuis des concessions minières détenues par des entreprises chinoises. La RD Congo est « le » pays producteur de ce minerai avec une position de quasi-monopole au niveau mondial. Des études prévoient qu'il n'offrira, aux pays producteurs, « qu'une fenêtre d'opportunité limitée dans le temps » en raison des progrès rapides de la recherche scientifique. Le cobalt est un élément clé de la transition énergétique. Ses cours sont volatiles : après avoir fortement augmenté



au premier semestre, ils sont en baisse depuis la fin de l'été⁹. Cette volatilité est la conséquence de son caractère stratégique pour l'industrie automobile, qui lui donne un caractère spéculatif. L'industrie chinoise de transformation, qui concentre l'immense majorité des fabrications de batteries à l'échelle mondiale, est sa « cliente captive » mais elle s'emploie à sécuriser ses approvisionnements¹⁰.

Outre la Sicomin, une importante entreprise commune « d'État » sino-congolaise créée en 2008, plusieurs acteurs chinois de taille internationale exploitent les plus grandes mines katangaises aux côtés d'acteurs de taille moyenne. Ces dernières années, deux nouvelles importantes mines sont tombées dans l'escarcelle chinoise à la faveur de rachats de concessions minières américaines et canadiennes¹¹. Sur le terrain, les intérêts chinois sont également présents jusque dans l'artisanat minier, qui reste très important en RDC (20 % de la production de cobalt), au travers de coopératives de ramassages, dont les pratiques contreviennent parfois aux principes d'une chaîne d'approvisionnement responsable.

La présence chinoise s'affirme également dans d'autres secteurs clés des infrastructures, et notamment dans les travaux publics et le génie civil (CREC, SinoHydro principalement). Les chemins de fer comme les routes sont des secteurs d'intérêts pour les entreprises chinoises. Ces dernières ont été adjudicataires dans le cadre du programme « ProRoute » de la Banque Mondiale pour la réfection de 1 000 kms du réseau routier dans l'est de la RD Congo¹². La nouvelle aérogare de l'aéroport de Kinshasa est revenue à la société WIETEC. D'un coût de 364 M USD, il sera cofinancé par l'Exim-Bank chinoise et l'État congolais. Pour le projet de barrage d'Inga 3, d'un coût de 14 Mds USD, un consortium sino-espagnol¹³ a été constitué, chargé à lui de trouver les financements, de construire, d'exploiter et de commercialiser l'électricité produite.

La mise en œuvre des « routes de la soie » au travers de la coopération sino-congolaise

Ces dix dernières années, la coopération sino-congolaise a profondément changé de nature, passant d'une logique de troc à une logique commerciale, celle des « routes de la soie ».

En 2008, en échange d'un accès préférentiel aux ressources minières congolaises, la Chine s'était engagée en faveur d'un très ambitieux programme de construction d'infrastructures pour la RD Congo. À l'origine, ce programme prévoyait deux enveloppes. La première, d'un montant de 3,2 Mds USD d'investissements proprement miniers et la seconde, d'un montant de 3 Mds USD, dédiée aux grands projets d'infrastructures. Ce contrat de « troc » se serait traduit par la fourniture d'infrastructures en contrepartie directe des minerais congolais. Ce programme, pierre angulaire du projet des « 5 chantiers » porté à l'époque par le Président Kabila n'a, cependant, jamais pu voir le jour. Tout d'abord, en raison des pressions exercées par le FMI pour que ces montants soient revus à la baisse afin de limiter les graves risques de surendettement que n'aurait pas manqué de générer un tel package. La RD Congo était précisément encore en discussion dans le cadre de l'initiative PPTE. Ensuite, et surtout, des difficultés étaient apparues dans le cours des discussions avec la partie chinoise. L'Exim-Bank, afin de compenser l'absence de prise en garantie de l'État congolais, exigeait une prise de contrôle totale de la Sicomin au lieu des 66 % initialement prévus. La partie congolaise n'a jamais voulu céder sur ce point en refusant de rétrocéder ses parts aux chinois. Il en est résulté un rythme d'engagements moindre de la part de la banque

⁹ 75 000 USD/t début janvier, 92 000 USD/t début juin et 65 000 USD/t début octobre.

¹⁰ Afin de sécuriser son approvisionnement, le géant chinois « GEM », un des leaders mondiaux dans le raffinage et le recyclage de batteries, a conclu un accord important préférentiel avec Glencore à qui il achètera un tiers de sa production de cobalt congolaise entre 2018 et 2020, soit 52 800 tonnes en trois ans.

¹¹ Rachat des parts de l'américain Freeport dans la mine de Tenke Fungurume par la China Molybdenum en 2016, puis rachat du canadien Anvil par la China Minmetals Corporation.

¹² Ce programme a fait l'objet d'un « panel d'inspection » de la Banque mondiale suite à de nombreuses irrégularités détectées dans l'exécution de certaines parties du contrat (tronçon Bukavu-Goma) par l'entreprise chinoise contractante (plusieurs non-respects caractérisés des meilleures pratiques sociales et environnementales usuellement suivies par la Banque pour ce type de projets).

¹³ China Three gorges Corporation et SinoHydro (Chine) et une filiale du groupe ACS et Eurofinsa (Espagne).



chinoise.

Jusqu'en 2013, seuls 468 M USD avaient été décaissés¹⁴ dont 175 M USD en « pas de portes » à la Gécamines. Si on est loin des ambitions initiales, plusieurs importants projets sont à mettre à l'actif de la coopération chinoise. Le barrage de « Zongo II », inauguré en juin dernier, et dont les travaux avaient débuté en 2012, financés par l'Exim-Bank de Chine à des taux préférentiels (360 M USD). Une autre centrale hydroélectrique, située à Bussanga permettra, d'ici 2021, de combler le déficit énergétique du secteur minier en alimentant en priorité le site de la Sicomines.

Pas de réendettement découlant de la coopération sino-congolaise

La RDC a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en juillet 2010¹⁵. Depuis lors, sa trajectoire de réendettement reste maîtrisée. Fin 2017, la dette publique du pays était de 6,4 Mds USD soit 18 % du PIB¹⁶. Ses principaux créanciers sont la Banque mondiale et la BAD (41 %), les banques commerciales (28 %) et les partenaires bilatéraux au premier rang desquels figure la Chine (15 %). Ces dernières années, c'est la dette intérieure, constituée par des arriérés de paiement, des avances de la BCC et sur la TVA, qui a eu tendance à se creuser davantage que la dette extérieure.

Alors que le pays reste faiblement endetté comparativement au niveau atteint par la plupart de ses voisins, les décaissements pour les financements tant bilatéraux que multilatéraux ont sensiblement marqué le pas depuis 2013 (90 M USD en 2017). Dans ce bilan a priori plutôt favorable du point de vue de « l'orthodoxie financière », la part relative de la Chine dans le « mix d'endettement » de la RD Congo reste raisonnable (655 M USD sur 4,6 Mds USD), ce qui ne dénote pas une dépendance excessive de la RD Congo aux emprunts chinois.

En 2015, le risque de surendettement était encore considéré comme modéré par le FMI. Mais cette appréciation pourrait cependant bien être remise en question même si le coût du service de la dette reste faible en raison de la forte concessionnalité du portefeuille¹⁷. Ce dernier, entièrement libellé en devise étrangère, présente un risque élevé en termes de taux de change. Des variations de changes de faible amplitude ont d'évidentes implications budgétaires et exposent l'économie congolaise. Aussi, le service de la dette congolaise demeure vulnérable à un fléchissement des exportations de matière premières (libellées en dollars). En 2015-2016, la baisse des cours internationaux des matières premières s'est, en quelques mois traduit par une dévaluation du CDF de 50 % par rapport au dollar, alourdissant d'autant le service de la dette.

SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE

Le secteur du numérique à São Tomé-et-Príncipe

Jusqu'à il y a quelques années, la connectivité internationale s'effectuait uniquement par satellite à São Tomé. Le raccordement de l'île au câble de fibre optique sous-marin ACE (Africa Coast to Europe) en 2012 a permis des avancées conduisant à de nouveaux développements en sécurisant l'accès internet. Si plusieurs projets ont pu voir le jour grâce à la coopération multilatérale ou bilatérale, l'absence de financement extérieur vient néanmoins limiter l'expansion du secteur.

¹⁴ Principalement pour la construction de l'hôpital du cinquantenaire (100 M USD) ; la construction du Boulevard du 30 juin dans Kinshasa (54 M USD) ainsi que différents autres tronçons routiers dans l'intérieur du pays (Lubumbashi/Kasomeno, Beni/Luna).

¹⁵ Le point d'achèvement de l'initiative PPTE a été atteint pour un montant de réduction de 12,3 Mds USD.

¹⁶ Elle est composée à hauteur de 4,5 Mds USD pour la dette extérieure, soit 13 % du PIB, et de 1,8 Mds USD pour la dette intérieure (essentiellement des arriérés de paiement, à priori sans intérêts mais libellé en USD).

¹⁷ Le taux moyen est de +2,26 %.



Le secteur des télécommunications à São Tomé-et-Príncipe a connu des évolutions importantes ces dernières années, de nombreux acteurs étrangers étant désormais présents

Le secteur du numérique à São Tomé-et-Príncipe a été libéralisé en 2005 avec la mise en place d'un régulateur, l'Autoridade Geral de Regulação (AGER). Mais ce n'est qu'en 2013 que la Companhia Santomense de Telecomunicações (CST), opérateur historique détenu à l'origine par Portugal Telecom, a vu la fin de son monopole après l'attribution d'une seconde licence à l'angolais Unitel, filiale de la société Unitel International Holdings BV. Cette dernière détient déjà des participations au Portugal au sein du fournisseur de services d'accès à internet et de distribution de contenus audiovisuels Zon Multimedia, et dans l'opérateur de télécommunications mobiles T+ au Cap-Vert.

La stratégie de libéralisation du secteur s'est accélérée avec le raccordement de São Tomé au câble ACE en novembre 2012 sur financement de la Banque mondiale, à travers le programme CAB2. Une société SPV (Special purpose vehicle), dénommée STP Cabô Sarl, a ainsi été créée en 2011 sous la forme d'un partenariat public-privé conforme au principe « d'accès ouvert » pour l'exploitation de capacités à haut débit du câble ACE. Ses actionnaires (État santoméen à l'origine, puis Unitel qui a racheté la participation de l'État à hauteur de 25,5 %, le sénégalais Africatel et Portugal Telecom) détiennent des capacités du câble, chacun en fonction de leurs parts respectives.

São Tomé est donc relié aujourd'hui aux deux câbles sous-marins Sat 3 (5 terrabits depuis la France) et ACE (600 giga depuis l'Afrique du Sud). La liaison avec l'île de Príncipe n'est pas encore établie. Elle pourrait l'être prochainement avec la Guinée équatoriale.

L'AGER, opérationnelle depuis 2006, fait partie de l'Union internationale des télécommunications et de l'Association des régulateurs des pays lusophones (ARCTEL). En charge de délivrer des licences pour les opérateurs et de contrôler leur utilisation, l'ARCTEL, sous tutelle du ministère des Infrastructures, des Ressources naturelles et de l'Environnement, a pour l'instant un rôle plutôt pédagogique auprès des opérateurs, délivrant de simples résolutions, sans sanctions.

L'AGER délivre également les autorisations pour la mise en œuvre du réseau de fibre optique qui s'effectue à l'international, via STP Cabô, à travers l'achat ou la location du réseau par les opérateurs. Quant au réseau local, la fibre est installée par l'Institut national de l'innovation et des connaissances (INIC) créé en 2008. L'INIC est rattaché à la primature et est responsable de l'utilisation et de la mise en œuvre des technologies du numérique pour le compte de l'État. La place de cette institution est devenue prépondérante ces dernières années, en ce qu'elle gère l'ensemble des projets du secteur pour le compte de l'État.

Le marché demeure caractérisé par la place prépondérante de l'opérateur historique

L'opérateur historique CST est le seul fournisseur de lignes de téléphonie fixe, bien que le second opérateur, Unitel, détienne lui aussi une licence lui permettant d'opérer sur ce secteur. A l'origine détenu par Portugal Telecom, l'actionnariat de CST a évolué après le rachat par le Brésilien OI des parts (51 %) de l'entreprise portugaise, l'État restant actionnaire minoritaire (49 %). OI connaissant de graves difficultés financières au Brésil, il se montrerait peu intéressé par le développement de CST et pourrait revendre prochainement ses parts, tout comme l'État qui souhaiterait également s'en désengager. Unitel a débuté ses activités à São Tomé en 2014, offrant un service de téléphonie mobile. L'entreprise détient 9 % de parts de marché, marché qui reste donc dominé par l'opérateur historique CST (91 %).

Les chiffres de la téléphonie fixe, avec un nombre de clients déjà limité (moins de 6 000 en 2016, soit un taux de pénétration de moins de 3 %), ne cessent de diminuer depuis l'arrivée de la téléphonie mobile (-11 % en 2016). Les deux opérateurs de téléphonie mobile (CST et Unitel) gèrent à eux deux un parc de 178 047 SIM.



Tableau 1. Parc de clients pour la téléphonie mobile
(cartes SIM activées)

	2015	2016	Variation
Prépaiement	184 464	173 705	-5,8 %
Forfaits	507	4 342	756,4 %
Total	184 971	178 047	-3,7 %

Source : AGER

Le secteur de l'internet, quant à lui, est en progression constante, grâce à l'accroissement du nombre d'utilisateurs de l'internet sans fil (+39 % entre 2015 et 2016), essentiellement dû à une offre de services plus accessible et à des ventes croissantes de smartphones à des prix abordables.

Tableau 2. Parc de clients pour l'accès à internet

	2015	2016	Variation
Internet fixe	1 314	1 425	8,4%
Internet large bande fixe	2 220	2 288	3,1%
Internet large bande mobile	35 799	49 921	39,4%
Total	39 333	53 634	36,4%

Source : AGER

Des perspectives de développement timides

Des projets en cours, portés par l'INIC (Institut National de l'Innovation et des Connaissances) font l'objet de coopérations diverses : c'est le cas du projet d'enregistrement de la propriété intellectuelle et industrielle avec l'OMPI ou encore de l'informatisation des services de l'état civil (coopération UE et Portugal).

Un projet de mise en place d'un système de paiement automatique (ATM), sur financement de la Banque africaine de développement, devrait débiter courant 2018. Une coopération entre le ministère de la Justice de São Tomé, le Département d'État des États-Unis et le ministère de la Justice du Portugal aborde, par ailleurs, les questions de la cybercriminalité et de cybersécurité, dans le cadre d'une commission ad hoc.

Plusieurs projets portés par l'INIC sont à l'étude depuis quelques années et faisaient l'objet d'une coopération avec Taïwan. Ces projets sont devenus orphelins avec l'ouverture des relations diplomatiques avec la Chine et le départ de Taïwan. Des partenariats et financements sont donc recherchés, par exemple pour la création d'un centre de données et la mise en œuvre de la téléphonie sur IP afin de connecter entre elles toutes les administrations dans le cadre du projet « progression de la gouvernance électronique ». L'INIC est à la recherche de partenaires pour la mise en œuvre d'autres projets. C'est le cas du projet SIG (système information géographique), d'un projet d'informatisation des services de l'immigration et de surveillance des frontières, de la gestion du sous-domaine « .gov.st ». L'Inde pourrait aussi lancer prochainement dans le cadre de sa coopération sectorielle des projets de télé-médecine et de télé-enseignement.

Enfin, la transition vers la télévision digitale n'est pas encore effective mais un protocole a été signé en 2017 avec la société chinoise Startimes Media pour la mise en place du réseau et le développement de contenus radio et télévision à partir de 2018.



TCHAD

Des performances d'investissements publics à améliorer pour de meilleures infrastructures

Les ressources pétrolières du Tchad ont permis le développement des investissements dans les infrastructures

Le développement des infrastructures au Tchad s'est accéléré au cours des années 2000, sous l'effet d'une relative stabilisation politique et du développement du secteur pétrolier. Selon le FMI, entre 2000 et 2013, le montant des investissements publics représentait en moyenne 9 % du PIB non pétrolier. En 2013, le Tchad restait pourtant le pays d'Afrique subsaharienne dont le stock d'investissement en pourcentage du PIB était le plus faible, avec 100 % (dont 30 % pour le public)¹⁸.

L'État tchadien a alors décidé de contracter de nouveaux emprunts pour accélérer le rythme des investissements, mais également pour financer la dépense courante. En 2015, les affectations du stock de dette extérieure portaient à 21 % sur les infrastructures, à 14 % sur le social, à 31 % sur l'agriculture et les stocks de vivre et à 14 % sur l'énergie.

Pour les infrastructures, le Tchad a par exemple investi dans le bitumage des routes. La distance de route bitumée est passée de 287 km en 1999 à 1 090 km en 2009. Par la suite, en 2014, la BAD et la BDEAC ont signé avec le Tchad un accord de prêt pour boucler le financement partiel par la BAD du projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol à la frontière du Niger. En 2015, la BDEAC et l'OFID ont accordé respectivement 20 Mds FCFA et 12 M USD en prêt pour le financement du projet de bitumage de la route Kyabe-Singako, en cofinancement avec le FAC (don) et l'État tchadien. Le Tchad a également signé deux accords de prêt en 2016 pour 50 Mds FCFA pour financer la route qui relie Kélo à Pala et la mise aux normes des plateformes aéroportuaires d'Amdjarass, de Faya-Largeau et de Moundou. Les difficultés de paiement rencontrées par la partie tchadienne retardent cependant l'exécution de certains de ces contrats

Le pays a également développé son secteur hôtelier. En 2015, pour préparer le sommet de l'Union africaine, le Tchad a par exemple aidé le secteur privé à financer la construction d'hôtels. Ce sommet n'a pas eu lieu et aujourd'hui, le marché de l'hôtellerie semble en crise en raison d'une offre trop importante par rapport à une demande affaiblie par la crise économique. Parmi les grands projets d'investissement lancés depuis 2010 figurent aussi la construction du siège du Ministère des Finances et du Budget, approuvée en 2011, la construction d'une université à Toukra (toutes deux ont été arrêtées suite à la crise économique), ou encore la construction de la centrale diesel de Farcha II d'une puissance de 61 MW.

Des performances contrastées en matière de développement des infrastructures

Si les investissements pétroliers des années 2000 ont permis au Tchad d'améliorer globalement ses infrastructures entre 2007 et 2012, les indicateurs de qualité des infrastructures ont pour certains diminué sur les dernières années.

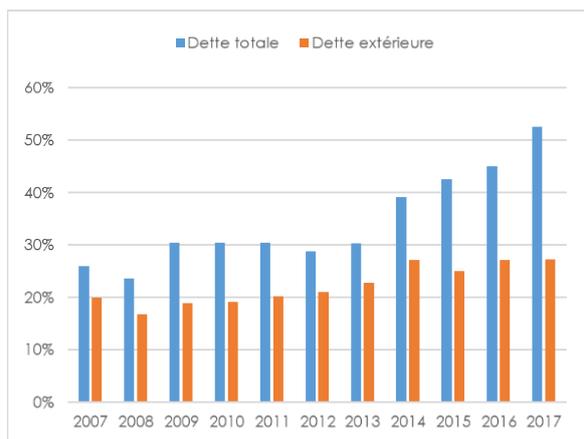
L'indice de compétitivité mondiale (ICM) 2018 du Forum économique mondial classe par exemple le Tchad au dernier rang des 140 pays étudiés en matière de compétitivité, suite à une baisse de 6 rangs depuis le dernier classement. Sur le pilier relatif aux infrastructures, il se place au 137^{ème} rang, avec des retards centrés sur le taux d'électrification (qui est aux alentours de 5 %), la salubrité de l'eau, la qualité des routes ou encore la qualité de la desserte aérienne. Mais l'étude relève que c'est dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) que les problématiques sont les plus criantes, notamment en termes de nombre de souscriptions rapportées au nombre d'habitants (internet et téléphonie). L'indice de performance logistique de la Banque Mondiale présente lui aussi des résultats contrastés, puisqu'il a diminué entre 2010 et 2012, puis entre 2014 et 2016. Quand on isole sa composante centrée sur la qualité de l'infrastructure commerciale et des

¹⁸ Fonds monétaire international, *Rapport n°16/275*, août 2016



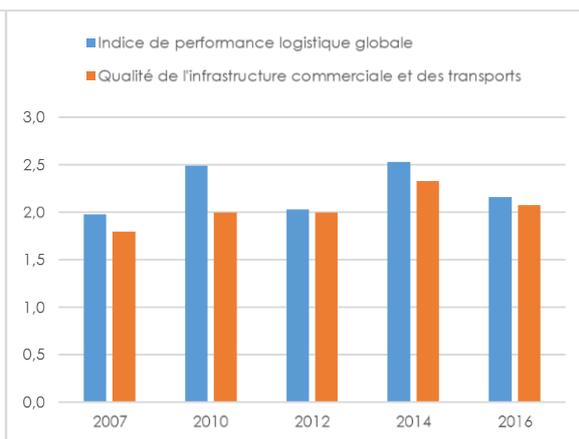
transports, celle-ci a diminué entre 2014 et 2016, sans doute en raison du manque d'entretien engendré par la rareté des ressources pendant la crise économique. Ces résultats contrastés peuvent s'expliquer par une mauvaise efficacité de l'investissement public. Le rapport PEFA¹⁹ 2017 a attribué l'avant-dernière note la plus basse au volet de gestion des investissements publics du pays, relevant les carences les plus importantes sur les questions de calcul du coût des projets d'investissements, et de suivi de ces projets.

Graphique 1. Évolution de l'endettement public au Tchad (% PIB)



Source : FMI

Graphique 2. Indice de performance logistique (1=faible ; 5=élevée)



Source : Banque mondiale

Quelles perspectives pour l'investissement public ?

Le Tchad est aujourd'hui en risque élevé de surendettement, les dépenses d'investissement public ont été ramenées au strict minimum et, malgré la reprise des cours du pétrole et l'augmentation attendue de la production, les investissements dans les infrastructures ne devraient pas retrouver leur niveau d'avant-crise. La politique d'endettement public (la dette publique est passée de 26 % à 49 % du PIB en 2007 et 2018) du Tchad est notamment en question.

La dette commerciale contractée en 2013 et 2014 auprès de Glencore a en effet servi à financer des dépenses de fonctionnement de l'État et à prendre des parts dans le principal consortium d'exploitation de pétrole afin d'en tirer des ressources. La baisse des cours du pétrole et les conditions très défavorables de ces emprunts ont précipité le pays au bord du défaut de paiement. La renégociation du prêt lui permet désormais de bénéficier de deux ans de grâce mais le remboursement de cette dette limitera durablement la capacité d'emprunt du Tchad.

Bien que les créances dues à des pays membres du Club de Paris aient été totalement annulées en 2015 dans le cadre de l'initiative PPTE, la dette extérieure n'a que faiblement diminué entre 2014 et 2015 (de 27,1% du PIB à 25%), en raison de l'augmentation de la dette extérieure commerciale, qui est passée de 6,7% du PIB en 2013 à 15,7% en 2015. En outre, certaines créances envers des pays non membre du Club de Paris n'ont toujours pas été réglées (Chine, Inde, Congo, Guinée équatoriale, Libye, etc.). Les arriérés extérieurs du Tchad sont ainsi estimés en 2018 à plus de 55 M USD (contre plus de 100 M USD en 2017).

Dans ce contexte, le Tchad a présenté sa vision pour les années à venir dans le Plan national de développement 2017-2021. Adoptée au cours de la table ronde de Paris en septembre 2017, cette stratégie présente l'amélioration des infrastructures comme un levier du développement. Le PND projette (i) de renforcer les infrastructures de transport, (ii) de mettre en œuvre la politique dans le domaine des TIC, (iii) d'assurer l'autosuffisance de la

¹⁹ PEFA : Public expenditure and financial accountability (cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques).



production et l'accessibilité à l'énergie électrique.

Le coût estimatif de ce plan s'élève à 20 000 Mds FCFA et doit être financé à la fois sur les ressources propres de l'État, sur les subventions et crédits des bailleurs de fonds, mais également sur la contribution du secteur privé (plus de 13 000 Mds FCFA). Compte tenu de la faible capacité d'endettement du pays et de l'environnement des affaires difficile (instabilité juridique et fiscale, accès à l'énergie difficile, coûts de transport élevés, etc.), le bouclage du financement du PND reste hautement incertain.


FOCUS STATISTIQUE
Les principaux indicateurs macroéconomiques des pays d'Afrique centrale

Focus statistique - données 2017 (prévision 2018), sauf indication contraire

Pays	Indicateur	Sources	Données 2017 (prévisions 2018)	
Cameroun	Taux de croissance (%)		3,5% (3,8%)	
	Taux d'inflation (%)		0,6% (1,0%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-4,9% (-2,6%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-2,7% (-3,2%)	
	Dettes publiques (% PIB)		36,9% (36,9%)	
Centrafrique	Taux de croissance (%)		4,3% (4,3%)	
	Taux d'inflation (%)		4,1% (4,0%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-1,1% (0,9%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-8,4% (-8,9%)	
	Dettes publiques (% PIB)		52,9% (46,9%)	
Congo	Taux de croissance (%)		-3,1% (2,0%)	
	Taux d'inflation (%)		0,5% (1,2%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-7,6% (9,0%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-12,9% (9,1%)	
	Dettes publiques (% PIB)		130,8% (100,7%)	
Gabon	Taux de croissance (%)		0,5% (2,0%)	
	Taux d'inflation (%)		2,7% (2,8%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-1,7% (1,3%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-4,9% (-1,6%)	
	Dettes publiques (% PIB)		62,7% (58,4%)	
Guinée Equatoriale	Taux de croissance (%)		-3,2% (-7,7%)	
	Taux d'inflation (%)		0,7% (0,9%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-2,5% (0,6%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-5,9% (-3,1%)	
	Dettes publiques (% PIB)		37,4% (37,3%)	
RDC	Taux de croissance (%)		3,4% (3,8%)	
	Taux d'inflation (%)		41,5% (23,0%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-1,5% (-0,6%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-0,5% (0,0%)	
	Dettes publiques (% PIB)		18,1% (16,2%)	
Sao Tomé et Principe	Taux de croissance (%)		3,9% (4,0%)	
	Taux d'inflation (%)		5,7% (6,8%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-2,6% (0,4%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-8,2% (-7,0%)	
	Dettes publiques (% PIB)		88,4% (76,9%)	
Tchad	Taux de croissance (%)		-3,1% (3,5%)	
	Taux d'inflation (%)		-0,9% (2,1%)	
	Solde budgétaire hors dons (% PIB)	WEO FMI (octobre 2018)	-0,2% (1,3%)	
	Solde extérieur courant (% PIB)		-5,7% (-4,2%)	
	Dettes publiques (% PIB)		52,5% (49,2%)	
	Taux de change moyen - septembre 2018	(1USD = ... F CFA)	fxtop.com	563,0
	Taux de change moyen - septembre 2018	(1USD = ... FC)	fxtop.com	1616,0
	Cours moyen baril Brent - septembre 2018	(en USD)	INSEE	67,7

source: WEO FMI

Copyright

 Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Chef du Service Economique Régional (adresser les demandes à yaounde@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteurs : Service Economique Régional de Yaoundé, Service Economique de Libreville, Service Economique de Brazzaville et Service Economique de Kinshasa

Adresse : BP. 102 Plateau Atemengue – Yaoundé Cameroun

Rédigée par : Service Economique Régional et correspondants

Revue par : Pierre GRANDJOUAN

Version du 20 novembre 2018